

Contre les cambriolages, la ville d'Arès adhère au réseau « Voisins vigilants »

En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. Pour s'en prémunir, la ville d'Arès adhère désormais au réseau « voisins vigilants » .

Devenir voisin vigilant et solidaire, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.

La plateforme voisins vigilants et solidaires est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier grâce à un simple téléphone portable afin de lutter, entre autres, contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite.

Comment ça marche ?

Inscrivez-vous gratuitement sur voisinsvigilants.org

Vous aurez ensuite la possibilité de publier ou partager des annonces et envoyer des alertes que la mairie et l'ensemble des voisins vigilants et solidaires recevront, et qui permettront de prendre les mesures nécessaires.

Enregistrez dès maintenant le numéro 06 47 49 26 26 (non surtaxé) qui vous permettra d'envoyer des alertes directement par SMS, sans passer par la plateforme.

Des permanences auront lieu sur le marché d'Arès pour expliquer ce dispositif : les 21, 23 et 28 février, ainsi que le 2 mars.